

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 29 JUIN 2016**

❧❧❧

**Présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Dominique FOIX,  
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,  
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,  
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,  
Mme Patricia PROHASKA, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,  
Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES, M. Bernard UTHURRY,  
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,  
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,  
M. Patrick MAILLET.

**Délégations de vote :**

Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à M. Hervé LUCBÉREILH.  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Denise MICHAUD.  
M. Michel ADAM donne pouvoir à M. Clément SERVAT.  
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.  
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. David CORBIN.

❧❧❧

**28 - MUSEE BEARNAIS**

Monsieur David CORBIN expose que la commune de Lourdes, plus spécifiquement le Musée Pyrénéen, a fait une demande concernant le prêt d'une partie de nos collections liées à Ernest Gabard.

Il est rappelé la nécessité de faire vivre ces collections, actuellement non présentées au public.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles, en la personne de Monsieur Roland PINTAT, Conservateur du Patrimoine et Conseiller pour les musées, ne formule aucune objection à cette présentation au public, la commune d'Oloron Sainte-Marie disposant d'un droit de propriété de fait sur les collections.

Les pièces concernées sont les suivantes :

- Dessin original « Joueurs de Quilles » ;
- Personnage de Caddetou jouant aux quilles.

Un contrat de prêt entre les deux parties sera rédigé.

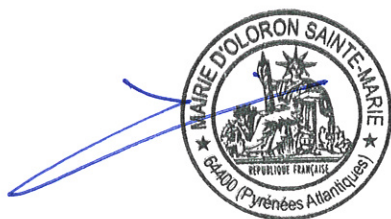
Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt correspondant.

Ainsi délibéré à OLLORON-Ste-MARIE, le dit jour 29 juin 2016.  
Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 04/ 07/ 2016

LE MAIRE,



Hervé LUCBÉREILH

